

Acetonitrile

33019-1L

Version 1.3

Date de révision
05.07.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Acetonitrile

FDS-nombre : 000000020248

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : acétonitrile

No.-Index : 608-001-00-3

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119471307-38

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne

Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA

Téléphone : (49) 5137-999 0

Téléfax : (49) 5137-999 123

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: PMTEU Product Stewardship:
SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1 basé

Acetonitrile

33019-1L

Version 1.3

Date de révision
05.07.2018

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 2
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)
H302 Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Dermale
H312 Nocif par contact cutané.
Irritation oculaire Catégorie 2
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Inhalation
H332 Nocif par inhalation.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger	:	
Mention d'avertissement	:	Danger
Mentions de danger	:	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H302 + H312 + H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence	:	P280 Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

Acetonitrile

33019-1L

Version 1.3

Date de révision
05.07.2018

P308 + P313

et si elles peuvent être facilement
enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS d'exposition prouvée ou
suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
acétonitrile	75-05-8 608-001-00-3 01-2119471307-38 200-835-2	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319	100 %	1*

1* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement les vêtements imprégnés et nettoyer le corps minutieusement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

Inhalation:

Transférer la personne à l'air frais. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin.

Acetonitrile

33019-1L

Version 1.3

Date de révision
05.07.2018

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux:

Protéger l'œil intact. Baignez abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières et en restant éloigné des globes oculaires pendant l'irrigation. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:

Si une personne est susceptible d'avoir avalé cette substance, et est encore consciente, lui faire boire d'eau. La conduire immédiatement chez un médecin, munie de cette fiche

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée
Dioxyde de carbone (CO₂)
Produits extincteurs en poudre
Mousse résistant à l'alcool

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)
oxydes d'azote (NO_x)

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec un risque d'éclatement suivi d'explosion
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

Acetonitrile

33019-1L

Version 1.3

Date de révision
05.07.2018

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.
Eviter la peau sans protection
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Attention au retour de flamme.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Aspiration sur le site indispensable. Limiter les quantités stockées sur le lieu de travail. Dépoter uniquement sur des aires équipées d'un dispositif d'aspiration. Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Les vapeurs denses peuvent initier une inflammation à une distance importante. Utiliser exclusivement dans les zones protégées contre les explosions. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Mesures d'hygiène:

Entreposer séparément les vêtements de travail. Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire. Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Acétonitrile

33019-1L

Version 1.3

Date de révision
05.07.2018

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas laisser ouverts les fûts et les récipients. Prendre les mesures nécessaires pour que les récipients ne tombent pas. Eviter que les résidus de produit restent sur/contre les récipients.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
acétonitrile	INRS (FR) VME	70 mg/m3 40 ppm		Règlement impératif (VRC)
acétonitrile	INRS (FR) SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
acétonitrile	EU ELV SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
acétonitrile	EU ELV TWA	70 mg/m3 40 ppm		Indicatif

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

SKIN_DES - Désignation de la peau :

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
acétonitrile	Travailleurs / Aigu - effets locaux		68 mg/m3 40,6 ppm	Inhalation	
acétonitrile	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		68 mg/m3 40,6 ppm	Inhalation	
acétonitrile	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		32,2mg/kg bw/d	Contact avec la peau	

Acétonitrile

33019-1L

Version 1.3

Date de révision
05.07.2018

acétonitrile	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		220 mg/m3 131,3 ppm	Inhalation	
acétonitrile	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		0,6mg/kg bw/d	Ingestion	
acétonitrile	Consommateurs / Aigu - effets locaux		22 mg/m3 13,1 ppm	Inhalation	
acétonitrile	Consommateurs / Long terme - effets locaux		4,8 mg/m3 2,9 ppm	Inhalation	
acétonitrile	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		4,8 mg/m3 2,9 ppm	Inhalation	
acétonitrile	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		68 mg/m3 40,6 ppm	Inhalation	
acétonitrile	Travailleurs / Long terme - effets locaux		68 mg/m3 40,6 ppm	Inhalation	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
acétonitrile	Eau douce: 10 mg/l	
acétonitrile	Eau de mer: 1 mg/l	
acétonitrile	Station de traitement des eaux usées: 10 mg/l	
acétonitrile	Sédiment d'eau douce: 7,54 mg/kg dw	
acétonitrile	Sol: 2,41 mg/kg dw	
acétonitrile	Station de traitement des eaux usées: 32 mg/l	

Acetonitrile

33019-1L

Version 1.3

Date de révision
05.07.2018

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains:

Matière des gants: caoutchouc butyle

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Butoject® 898

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Tenue de protection antistatique ignifuge.

Éviter le port de vêtements de travail dont les fibres fondent en cas d'incendie.

Acetonitrile

33019-1L

Version 1.3

Date de révision
05.07.2018

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: caractéristique
poids moléculaire	: 41,05 g/mol
Point/intervalle de fusion	: -45,7 °C
Point/intervalle d'ébullition	: 81,6 °C
Point d'éclair	: 12,8 °C Méthode: coupelle fermée
Température d'inflammation	: 524 °C
Limite d'explosivité, inférieure	: 3 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure	: 16 % (v)
Pression de vapeur	: 98 hPa à 20 °C
Pression de vapeur	: 121 hPa à 25 °C
Densité	: 0,79 g/cm3 à 20 °C
Viscosité, dynamique	: 0,35 mPa.s à 20 °C
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
pH	: Non applicable
Hydrosolubilité	: 1.000 g/l à 25 °C

Acetonitrile

33019-1L

Version 1.3

Date de révision
05.07.2018

Coefficient de partage: n- : log Pow -0,54
octanol/eau à: 25 °C

Taux d'évaporation : donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

A la pression atmosphérique, le produit ne se décompose pas lors de l'adistillation.
Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.
Éviter une exposition directe au soleil.

10.5. Matières incompatibles

Peut attaquer les matières plastiques.
Formation de vapeurs/gaz facilement inflammables.
Forme avec l'air des mélanges gazeux explosibles.
Les récipients non nettoyés peuvent contenir des gaz formant des mélanges explosifs avec l'air.
Incompatible avec des acides forts et des oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)
présence possible de traces de
Gaz nitreux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

Acetonitrile

33019-1L

Version 1.3

Date de révision
05.07.2018

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 617 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée:

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Toxicité aiguë par inhalation:

CL50

Espèce: Souris

Valeur: 6,02 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 403

Irritation de la peau:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Méthode: OCDE Ligne directrice 404

Irritation des yeux:

Espèce: Lapin

Résultat: irritant

Méthode: OCDE Ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Buehler Test

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Méthode: OCDE Ligne directrice 406

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Danger par aspiration:

donnée non disponible

Autres informations:

Les intoxications par le produit agissent sur le système nerveux central.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Essai en dynamique

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Valeur: 1.640 mg/l

Acetonitrile

33019-1L

Version 1.3

Date de révision
05.07.2018

Durée d'exposition: 96 h

NOEC

Essai en dynamique

Espèce: *Oryzias latipes*

Valeur: 102 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Méthode: OCDE 204

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50r

Taux de croissance

Espèce: *Phaeodactylum tricornutum*

Valeur: 9.696 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: ISO 10253

Toxicité pour les microorganismes:

NOEC

Essai en statique

Espèce: boue activée

Valeur: 320 mg/l

Durée d'exposition: 30 min

Méthode: OCDE 209

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

CO2 formé, en % de la valeur théorique

Biodégradation: 70 %

Durée d'exposition: 21 jr

Résultat: rapidement biodégradable

Méthode: Ligne directrice 310 de l'OCDE pour les essais

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

Acetonitrile

33019-1L

Version 1.3

Date de révision
05.07.2018

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

UN Numéro	:	1648
Description des marchandises	:	ACÉTONITRILE
Classe	:	3
Groupe d'emballage	:	II
Code de classification	:	F1
Numéro d'identification du danger	:	33
Étiquettes ADR/RID	:	3
Dangereux pour l'environnement	:	non

IATA

UN Numéro	:	1648
Description des marchandises	:	Acetonitrile
Classe	:	3
Groupe d'emballage	:	II
Étiquettes de danger	:	3

IMDG

Acetonitrile

33019-1L

Version 1.3

Date de révision
05.07.2018

UN Numéro : 1648
Description des marchandises : ACETONITRILE
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Étiquettes de danger : 3
No EMS Numéro : F-E, S-D
Polluant marin : non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : P5c: LIQUIDES INFLAMMABLES Number in Regulation: 1.2.5.3	Amount 1: 5.000.000 kg Amount 2: 50.000.000 kg	

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	n'est disponible
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	n'est disponible
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	n'est disponible
Allemagne	Berlin : 030/19240 Bonn : 0228/19240

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	n'est disponible
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	n'est disponible
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	n'est disponible
Portugal	808250143
Roumanie	n'est disponible
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	n'est disponible
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation); +46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	n'est disponible

Acetonitrile

33019-1L

Version 1.3

Date de révision
05.07.2018

	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240
Lettonie	+37167042473

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Inventaire existant des produits chimiques (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

acétonitrile : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H332 Nocif par inhalation.

Acetonitrile

33019-1L

Version 1.3

Date de révision
05.07.2018

H312	Nocif par contact cutané.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne
CAS Chemical Abstracts Service
DNEL Derived no effect level
PNEC Predicted no effect level
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.